



N° 209

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Juillet / Août 2021

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

L'été ne se déroule pas aussi sereinement que nous le souhaiterions du fait de la crise sanitaire, qui ne faiblit pas malgré l'accélération des vaccinations. L'apparition de nouveaux variants nous incite à rester vigilants et nous laisse présager une rentrée encore soumise aux protocoles renforcés.

Cette période estivale est en principe l'occasion de se détendre, de profiter des siens ou de partir en vacances. Vous avez peut-être eu l'occasion de découvrir que notre plan d'eau s'est enrichi de tables de pique-nique et de bancs, ainsi que le square Horsted-Keynes. Les éléments du parcours santé et de fitness devraient être posés au plus tard en septembre.

Le jardin des herbes aromatiques, situé près de la mairie, est à la disposition des habitants et rencontre un vif succès. Nous vous souhaitons d'en faire bon usage dans le respect du lieu pour assurer sa pérennité.

Pour l'équipe municipale, le temp fort de cet été a concerné les « ateliers carte sur table » dans le cadre du dispositif « Petite Centralité » les 21 et 22 juillet derniers. Cahagnes a été saluée par les organisateurs comme la commune qui a réuni le plus grand nombre de participants. Je remercie vivement, une fois encore, les habitants qui se sont impliqués dans les projets d'aménagements du Cahagnes de demain. Les échanges ont été fructueux, les idées toutes intéressantes ont été prises en compte pour un projet global cohérent dans l'optique d'une adhésion maximale. La réunion de restitution des travaux est programmée le 17 septembre prochain. Plusieurs scénarii envisageables en matière de voirie, d'habitat, d'équipements, de liaison nord/sud du bourg et d'attractivité, ainsi qu'un chiffrage global nous seront présentés.

Dans cette édition et les prochaines, nous avons décidé de rajouter une nouvelle rubrique et de vous faire découvrir, à tour de rôle, les missions des agents communaux. A l'aube de la rentrée scolaire, il nous a semblé judicieux de commencer par le personnel des écoles, sous forme de focus métier.

Restant à votre écoute, nous vous souhaitons une bonne lecture, une belle fin d'été et une rentrée de septembre sous contrôle.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU.....Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Nicolas LEFRANC.....Tél : 06.71.77.74.79
Logements communaux : Pascale GASNIER – MENANTEAU... Tél : 06.08.07.39.70

Les Actus **MUNICIPALES**

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 06/07/2021

L'an deux mil vingt et un, le six juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à CAHAGNES, à la salle Edeline sise 5 rue Alexis de Tocqueville, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, M. Antoine HAY, M. Frédéric THOMASSE, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL et M. Sébastien KOSLOFF, conseillers.

Était absent et représenté : M. Jean Marie MAHIEU a donné pouvoir à Mme Catherine MOUTEL.

Était en retard et excusée : Mme Emmanuelle BEIGNON.

LOGEMENT COMMUNAL

Lotissement des Pommiers

Fixation du loyer du logement 12 Impasse des Rouges Gorges à la suite du départ de la locataire le 25 juillet : 610 € / mois.

Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Ecoles

Renouvellement du contrat Parcours Emploi Compétences à compter du 1er septembre 2021. Le contrat de Mme Elodie GENTY sera reconduit pendant 1 an.

Adopté à l'unanimité.

Renouvellement d'1 an du contrat d'accroissement temporaire d'activité de Mme Sophie STEHLIN pour assurer la surveillance des enfants dans la cour de l'école et le service à la cantine pendant la pause méridienne.

Adopté à l'unanimité.

Vacataire

Recrutement d'une personne pour assurer l'entretien et la remise des clés des salles et du gîte pendant les congés des agents communaux référents.

Adopté à l'unanimité.

DÉPART M. BOUVIER

Un pot convivial a été organisé le mardi 6 juillet en l'honneur de M. Eric BOUVIER, directeur de l'école élémentaire Nelson Mandela à l'occasion de son départ à la retraite.

Il sera remplacé par Mme Clarisse SENECHAL.



JOURNÉE TEST PÊCHE

Grand succès pour la journée du 4 juillet organisée par le Conseil Municipal des Jeunes qui a réuni 75 inscrits autour des étangs de la Vallée de Craham. 60 questionnaires qui seront analysés lors du prochain CMJ permettront de connaître les attentes des pêcheurs.



CÉRÉMONIE DU MONDANT

Le recueillement sur la tombe du Lieutenant James Gérald Marshall Cornwall a eu lieu dimanche 25 juillet en présence de représentants des anciens combattants, du conseil Municipal des Jeunes et du Conseil Municipal. Cette année, un vin d'honneur a pu de nouveau être organisé dans le respect du protocole sanitaire.



AGENDA

Prochain Conseil Municipal : mardi 07 septembre 2021 à 20h30 à la salle Edeline.

Prochain Conseil Municipal des Jeunes : vendredi 03 septembre à 17h30 à la mairie.

Les Infos MUNICIPALES

INFORMATIONS DIVERSES

ROULEAUX D'HERBE À VENDRE AU PROFIT DU CCAS DE CAHAGNES



La parcelle ZI 17 n'étant pas accessible, le Centre Communal d'Action Sociale qui s'est réuni le 15 juin, a décidé de faire réaliser gracieusement 3 rouleaux d'herbe. Ils sont à vendre au profit du CCAS.

Prix : 30 € l'unité.

Si vous êtes intéressés, contacter le secrétariat de mairie au 02.31.77.58.46.

Date limite de candidature : le 15 septembre 2021.

INTERDICTION DE DÉTRUIRE LES NIDS D'HIRONDELLES

Enlever des nids d'oiseaux, un délit qui peut vous coûter jusqu'à 15 000 € d'amende.

Hirondelles, martinets noirs, rouges-gorges... qu'ils soient sous les corniches des maisons ou dans les arbres, leurs nids sont protégés par la loi.

Ces oiseaux sont en effet juridiquement protégés au niveau européen et national, notamment par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, par les articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et par l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, il est interdit, en tout temps, la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids, même vides.



RAPPEL : ANIMAUX ERRANTS

Fréquemment, des plaintes sont reçues en mairie pour des chats ou des chiens errants sur la commune.

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de vos animaux et nous vous demandons de vous en occuper par :

- leur stérilisation pour éviter la surpopulation des chats errants.
- leur garde chez vous afin d'éviter qu'ils aillent faire leur déjection sur les trottoirs, dans les jardins des voisins ou qu'ils représentent un danger pour les randonneurs, les vélos, la circulation...

FOCUS MÉTIER – AGENT DES ÉCOLES

Les personnels affectés aux écoles communales ont des missions essentielles auprès des enfants mais pas toujours bien identifiées par chacun d'entre nous.

Que ce soit l'accompagnement dans le bus de ramassage scolaire, l'entretien des locaux, l'organisation du service à la cantine, la surveillance pendant la pause méridienne mais également l'aide à l'école maternelle, ce sont 7 adjoints techniques et 1 agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), accompagné d'une personne en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) qui œuvrent au quotidien pour que tout fonctionne correctement.

Ces postes sont occupés par du personnel exclusivement féminin à ce jour, qui travaille de façon polyvalente et pour un nombre d'heures adapté aux missions qui leur sont dévolues sur les écoles. Certaines ont un complément d'heures pour l'entretien des autres salles communales.

La priorité dans leur travail est le contact avec les enfants et leur bien-être. La satisfaction des usagers est leur motivation première. Ce personnel qui agit souvent dans l'ombre pour offrir un service de qualité, veille à la bonne marche du fonctionnement des écoles pendant l'année scolaire et prépare la rentrée suivante pendant l'été (grand nettoyage).

Qu'elles soient occupées à attacher la ceinture de sécurité des plus petits dans le bus, les aider à s'habiller, surveiller la cour, mettre la table, commander et servir les repas, faire la vaisselle et le ménage, seconder le personnel enseignant en maternelle, participer à la vie de classe, elles sont toutes indispensables et investies dans leurs rôles respectifs.



Alors un grand merci à Virginie, Anita, Francine, Sandrine, Valérie, Elodie, Yvette, Marie-Jeanne et Sophie. La crise sanitaire n'a pas remis en question leur professionnalisme, bien au contraire. Cette période délicate a montré leur implication au service des enfants scolarisés à Cahagnes et leur respect des règles d'hygiène et de sécurité. Grâce à elles, les enfants ont pu être accueillis à la cantine dans de bonnes conditions et selon un protocole qui a engendré du travail supplémentaire.

Pour prendre en compte leurs remarques et améliorer les conditions de travail au sein de la cantine, une nouvelle plonge va être installée prochainement et des travaux de réfection sont prévus.



Le mot des assos

CLUB DE L'AMITIÉ

Longtemps différée en application des consignes sanitaires, l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre club a pu enfin se tenir le 06 juillet 2021.

Le nouveau bureau est composé de M. DUJARDIN Guillaume (Président d'Honneur), Mme THÉRIN Jacqueline (Vice-Présidente d'Honneur), Mme LEBRET Madeleine (Présidente), M. LEBLOND Daniel (Trésorier), Mme OSMOND Maryvonne (Vice-Trésorière), Mme PREVEL Yvette (Secrétaire) et M. LEBRET Fernand.

J'ai le plaisir de vous informer de la reprise de nos activités selon la fréquence habituelle, c'est-à-dire un mercredi sur deux. L'équipe vous accueille depuis le mercredi 28 juillet à 14 heures à la salle Edeline pour les jeux de société (cartes, triomino, scrabble...), pour ceux qui le souhaiteraient une balade à pied autour de Cahagnes est envisageable.

Les amateurs de gymnastique douce sont attendus au gymnase intercommunal de Cahagnes le mardi 7 septembre à 10h00.

Les consignes sanitaires seront scrupuleusement respectées.

La Présidente, Madeleine LEBRET.

ANCIENS COMBATTANTS

Réunion le mercredi 1^{er} septembre 2021 à 15h00 à la salle Edeline.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Organisation le dimanche 05 septembre d'une **rando clean**.

Rdv : 9h30 devant la mairie pour un café et l'organisation de la randonnée.

Retour prévu vers 12h.

Pour tous renseignements, contacter :

Mme FRANÇOIS au 06.58.66.82.87 ou Joachim HAY au 06.14.83.15.92



COMITÉ DES FÊTES (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Samedi 18 septembre, le comité des fêtes organise **un vide grenier** à partir de 7h le matin sur la place des fêtes.

2 € le mètre.

Le port du masque et la présence de gel hydroalcoolique sur chaque stand sont obligatoires.

Pour tous renseignements, contacter :

M. MATHELIER au 06.03.69.82.03 ou Mme FRANÇOIS au 06.58.66.82.87



Feu d'artifice à 22 h au stade : le port du masque est obligatoire.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 19 septembre 2021.



LOISIRS A CAHAGNES



Afin de poursuivre le devoir de mémoire envers nos « anciens », l'association Loisirs A Cahagnes propose à un groupe de 24 ados (âgés de 13 à 17 ans) de rejoindre Neuvy en Mauves à vélo sur les mêmes traces que nos Aînés (chemin de l'exode en 1944) dans le cadre d'un séjour de vacances itinérant (avec participation financière).

Ce séjour est fixé du dimanche 17 au samedi 23 avril 2022.

Les jeunes intéressés peuvent contacter Joachim HAY au 06.14.83.15.92 (ou par mail loisirsacahagnes@hotmail.com). Une réunion de présentation aux familles & aux jeunes est prévue le vendredi 17 septembre 2021 à 19h au stade municipal.



L'association vous propose une activité **RANDONNÉE** suggérée par une adhérente **à partir du mardi 7 septembre 2021. Rdv à 14h devant la mairie de Cahagnes.**

Lors de ce 1^{er} rendez-vous, le groupe déterminera le fonctionnement de cette activité.



L'association reprend à la rentrée scolaire les horaires avant Covid, à savoir 2 ouvertures hebdomadaires : - Le mercredi, de 17h à 19h

- Le samedi, de 10h à 12h

Le prêt des livres est toujours gratuit.

Il est juste demandé d'adhérer à l'association LAC (coût de 5€ par famille pour l'année).

LOISIRS A CAHAGNES

L'ECOLE DES SPORTS

(Motricité, coordination, jeux traditionnels d'éveil, jeux avec ballons...)



A partir du mardi 28 et du jeudi 30 septembre 2021

Lieu : gymnase intercommunal de Cahagnes.

Public et horaires :

→ Enfants nés en 2017 et 2018 : (Petite et moyenne section) : **MARDI : DE 16H45 A 17H30**

→ Enfants nés en 2014, 2015 et 2016 : (Grande section, CP et CE1) : **MARDI : DE 17H30 A 18H30**

→ Enfants nés en 2011, 2012 et 2013 : (CE2, CM1 et CM2) : **JEUDI : DE 16H45 A 17H45**

Tarif : 30 euros pour l'année scolaire.

ATTENTION : 15 ENFANTS MAXIMUM PAR GROUPE (Les parents ne sont pas admis pendant l'activité)

UN PROTOCOLE SANITAIRE EST A RESPECTER :

- **Pas de vestiaires ouverts (les enfants arrivent en tenue)**
- **Désinfection des mains en arrivant dans le gymnase**
- **Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le gymnase**
- **Les entrées et sorties se font par la porte badge (côté terrain de foot)**

Prévoir un certificat médical autorisant la pratique de l'activité et l'autorisation fournie par Joachim. **Pour tous renseignements**, veuillez contacter Joachim HAY, éducateur de la commune au stade au 02.31.25.24.26 ou au 06.14.83.15.92.

Les inscriptions sont obligatoires (avant le 24 septembre).

Une tenue sportive est obligatoire (**chaussures de sport obligatoires à utiliser uniquement dans le gymnase !!!**).

L'activité se déroule tous les mardis et jeudis sauf pendant les vacances scolaires.



ENTRETIEN PHYSIQUE

Vous avez envie de courir et de vous remettre en forme sans vous prendre la tête ?

Le faire à plusieurs, c'est mieux !!!

Lieu : gymnase intercommunal de Cahagnes

Public : sportifs occasionnels et non confirmés, adultes (hommes et femmes) et ados (à partir de 16 ans)

Jour et horaire : mercredi, de 19h45 à 20h45. **A partir du mercredi 29 septembre 2021**

Tarif : 40 euros pour l'année.

Contenu : course de courte durée, renforcement musculaire (abdos, dorsaux, fessiers, gainage...), assouplissements, travail de coordination, étirements...

UN PROTOCOLE SANITAIRE EST A RESPECTER :

- **Pas de vestiaires ouverts (les adhérents arrivent en tenue)**
- **Désinfection des mains en arrivant dans le gymnase**
- **Port du masque obligatoire (sauf pendant l'activité)**
- **Les entrées et sorties se font par la porte habituelle**
- **Le pass sanitaire sera sûrement exigé (à confirmer avec les directives de la rentrée sportive)**

Prévoir un certificat médical autorisant la pratique de l'activité. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Joachim Hay, éducateur sportif de la commune, au stade au 02.31.25.24.26 ou au 06.14.83.15.92.

Une tenue sportive est obligatoire (**Chaussures de sport obligatoires à utiliser uniquement dans le gymnase !!!**).



ORGANISATION / EQUIPES – SAISON 2020/2021

Cette saison, l'AS Cahagnes va compter près de 250 licenciés répartis en 3 équipes seniors/vétérans et de nombreuses équipes de jeunes. Celles-ci sont encadrées par des éducateurs diplômés au nombre de 25 (Ecole de football labellisée par la Fédération Française depuis 2004 et école féminine labellisée depuis cette saison). Le club compte 2 arbitres officiels.

Bien évidemment, il reste encore de la place pour tous les enfants ayant envie de jouer. Et, en plus, nous avons actuellement une quinzaine de licenciées féminines. Mais, toutes les catégories peuvent encore accueillir du monde.

Catégories	Effectif prévis.	Entraînements	Matches Plateaux	Nb. d'équipes
U6 / U7 (2015 et 2016)	15 / 20 joueurs	Mercredi, 10h45 – 12h Reprise le merc. 8 sept.	Samedi, à 10h30	2 ou 3 équipes de 4 joueurs
U8 / U9 (2013 et 2014)	15 / 20 joueurs	Mercredi, 13h45 – 15h15 Reprise le merc. 1^{er} sept.	Samedi, à 10h30	3 ou 4 équipes de 5 j.
U10 / U11 (2011 et 2012)	35 joueurs	Mercredi, 16h - 17h30 Reprise le merc. 1^{er} sept.	Samedi à 10h30	3 équipes de 8 j.
FEMININES U11/U13 (2008 à 2012)	12 joueuses	Mercredi, 16h - 17h30 Reprise le merc. 1^{er} sept.	Samedi à 13h45	1 équipe de 8 j.
U12 / U13 (2009 et 2010)	20 joueurs	Mercredi, 14h30 – 16h Reprise le merc. 1^{er} sept.	Samedi, à 13h45	2 équipes de 8 j.
U14 / U15 (2007 et 2008)	20 joueurs	Mercredi, 17h30 – 19h15 Reprise le merc. 1^{er} sept.	Samedi, à 15h15	1 équipe de 11 j.
U16/U17/U18 (2004, 2005 et 2006)	18 joueurs	Mardi, 19h15 – 21h Jeudi ou Vendredi, 19h15 – 21h Reprise le lundi 9 août	Samedi, à 15h15	1 équipe de 11 j.
SENIORS / VETERANS (à partir de 2003)	65 joueurs	Mardi, 19h30 – 21h Jeudi ou vendredi, 19h30 – 21h Reprise le lundi 9 août	Dimanche, à 15h	3 équipes de 11 j.

OBJECTIFS DE L'ECOLE DE FOOT :

- Progression individuelle et collective des jeunes.
- Accentuer davantage notre esprit de compétition en gardant notre ambiance familiale et conviviale.
- Ne perdre aucuns jeunes joueurs pour avoir à moyen terme des équipes à 11 (U18 et U15) compétitives et évoluer à des niveaux intéressants dans toutes les catégories.

Alors, n'hésitez pas à contacter Joachim HAY, au stade Charles Blin à Cahagnes au 02.31.25.24.26 ou au 06.14.83.15.92 (ou par mail 523991@lfnfoot.com) pour renouveler les adhésions ou inscrire de nouveaux jeunes.

La cotisation pour la saison est de 70€ par enfant comprenant le prix de la licence, 1 paire de chaussettes, 1 équipement.

▪ Pièces à fournir impérativement pour le dossier de réinscription :

- la demande de licence (envoyée par mail par le club) remplie et signée par le médecin et le demandeur (ou son représentant légal).
- **1 photo d'identité si besoin** (récente et de bonne qualité).

▪ Pièces à fournir pour les nouveaux joueurs :

- la demande de licence (envoyée par mail ou donnée par le club) remplie et signée par le médecin et le demandeur (ou son représentant légal).
- 1 photocopie d'une pièce d'identité ou du livret de famille du demandeur.
- 1 photo d'identité (récente et de bonne qualité).

Le site internet et la page FACEBOOK du club sont aussi disponibles : toutes les convocations y sont diffusées dès le mercredi soir ou le jeudi matin : as-cahagnes.com



CENTRE DE LOISIRS LES P'TITS MONSTRES RIGOLES

DATES D'OUVERTURE PETITES VACANCES 2021 / 2022



PERIODE	DATES D'OUVERTURE	Date d'inscription à l'agence postale de Cahagnes (inscriptions par le portail familles)
Vacances de la Toussaint	Du 25 au 29 octobre 2021	A partir du 5 octobre 2021
Vacances de Noël	Du 20 au 24 décembre 2021	A partir du 30 novembre 2021
Vacances d'Hiver	Du 7 au 11 février 2022	A partir du 18 janvier 2022
Vacances de Printemps	Du 11 au 15 avril 2022	A partir du 22 mars 2021

Le programme par vacances sera diffusé dans le bulletin municipal et distribué aux enfants à l'école. Attention : vacances de Noël : un minimum de 8 enfants inscrits par jour sera obligatoire pour l'ouverture à cette période.



PRÉ-BOCAGE
INTERCOM-NORMANDIE

OUVERTURE D'UN GROUPE ADOS À CAHAGNES !

A partir de la rentrée 2021, Pré-Bocage Intercom ouvre le « **groupe ados** », l'accueil de loisirs dédié uniquement **aux 12-15 ans !**

Ouvert une semaine à chaque période de vacances scolaires, les jeunes pourront y pratiquer diverses activités de loisirs proposées par l'équipe d'animation ou par les jeunes eux-mêmes.

12 PLACES MAXIMUM

Centre Les Pommiers

Inscriptions :
à la journée avec repas
ou
à la demi-journée sans repas

RENSEIGNEMENTS :
PRÉ-BOCAGE INTERCOM - SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE
02 31 77 57 48 (CHOIX 2)
AS.EJ@PBI14.FR

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



SAMEDI **4** SEPTEMBRE 2021

9h-13h

FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Accès conditionné aux mesures sanitaires en vigueur

GYMNASES INTERCOMMUNALES DE
LES MONTS D'AUNAY (AUNAY-SUR-ODON)
ET
VAL D'ARRY (NOYERS-BOCAGE)

www.prebocageintercom.fr
as.population@pbi14.fr / 02 31 77 57 48 (choix 4)